

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 septembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le TRENTE SEPTEMBRE à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 27 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil, sous la présidence de Madame le maire.

ÉTAIENT PRESENTS : M. BESSE Bertrand, M. BEYRIES Gérôme, Mme BOUSSES Sandrine, M. LABORDE Raymond, M. LECHES Fabien, , Mme PEQUIGNOT Audrey, M. SEGUIN Arnaud, M. SOULES Frédéric, M TOURON Michel, Mme VIDAL Maryelle, M WIECZOREK Cédric

ABSENTS EXCUSES : M. DELIX Jean, M. MAGNE Bernard,

SECRETAIRE : Mme PEQUIGNOT Audrey

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice : **treize**
- quorum : **sept**
- présents : **onze**
- votants **douze** (M MAGNE Bernard a donné pouvoir à M. SEGUIN Arnaud)

ORDRE DU JOUR :

- Remplacement d'un adjoint suite à démission
- Suppression d'un poste d'adjoint

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30 avec un nombre de présents de 11 et de votants de 12.

Remplacement d'un adjoint au Maire suite à une démission

Délibération n°2024-040 Elisant un nouvel adjoint au Maire suite à une démission

Vote à scrutin secret : oui : 10 voix

Non : 1 voix

Abstention : 1 voix

Madame le Maire,

FAIT PART au Conseil Municipal que Monsieur Bernard MAGNE, par courrier du 09 septembre 2024 adressé à Monsieur le Préfet du Gers, a souhaité se démettre de ses fonctions d'adjoint au maire tout en conservant celles de conseiller municipal.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n° 2021-018 du 21 mars 2021 fixant à quatre le nombre d'adjoints au maire,
Vu la délibération n° 2021-019 du 21 mars 2021 relative à l'élection des adjoints au maire,
Vu les arrêtés municipaux n° 2021-0010, 2021-0011, 2021-0012 et 2021-0013 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée à compter du 19 septembre 2024 par Monsieur le Préfet par courrier reçu le 26 septembre 2024,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 1^{er} adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

PROPOSE à l'assemblée de procéder à une nouvelle élection pour remplacer le poste de 1^{er} adjoint

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

DECIDE que le 4^{ème} adjoint remonte au rang de 1^{er} adjoint

DECIDE que le 2^{ème} et 3^{ème} adjoint conserve le rang qui leur a été accordé par délibération n°2021-19 du 21 mars 2021

PROCEDE à la désignation du 1^{er} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : Gérôme BEYRIES

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Monsieur Gérôme BEYRIES a obtenu 10 voix

Monsieur Gérôme BEYRIES est désigné en qualité de premier adjoint au maire de Monferran-Savès

Modification d'un poste d'adjoint au Maire suite à une démission

Délibération n°2024-41 Ne supprimant un poste d'Adjoint au Maire suite à une démission et procédant à l'élection du 4^{ème} adjoint

Vote à scrutin secret

Madame le Maire,

FAIT PART au Conseil Municipal que Monsieur Bernard MAGNE, par courrier du 09 septembre 2024 adressé à Monsieur le Préfet du Gers, a souhaité se démettre de ses fonctions d'adjoint au maire tout en conservant celles de conseiller municipal.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et >L 2122-15,

Vu la délibération n° 2021-018 du 21 mars 2021 fixant à quatre le nombre d'adjoints au maire,

Vu la délibération n° 2021-019 du 21 mars 2021 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu les arrêtés municipaux n° 2021-0010, 2021-0011, 2021-0012 et 2021-0013 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée à compter du 19 septembre 2024 par Monsieur le Préfet par courrier reçu le 26 septembre 2024,

Considérant que le poste de 1^{er} adjoint est nouvellement pourvu par l'ancien 4^{ème} adjoint

EXPOSE à l'assemblée que le conseil municipal peut, à l'occasion de la démission d'un adjoint prendre une délibération afin d'en réduire le nombre ou maintenir le poste en procédant à l'élection d'un nouvel adjoint

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

DECIDE de ne pas supprimer ce poste devenu vacant et de procéder à l'élection du 4^{ème} adjoint.

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Pour la suppression : 5

Contre la suppression : 7

Abstention : 0

PROCEDE à la désignation du 4^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : Cédric WIECZOREK

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Monsieur Cédric WIECZOREK a obtenu

8 voix pour

2 voix contre

2 abstentions

Est candidat : Audrey PEQUIGNOT

Nombre de votants : 12

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Madame Audrey PEQUIGNOT a obtenu

6 voix pour

6 voix contre

0 abstention

Monsieur Cédric WIECZOREK est désigné en qualité de quatrième adjoint au maire de Monferran-Savès

Par conséquent, l'ordre du tableau est modifié ainsi :

Monsieur Gérôme BEYRIES – 1^{er} adjoint

Monsieur Arnaud SEGUIN – 2^{ème} adjoint

Monsieur Raymond LABORDE – 3^{ème} adjoint

Monsieur Cédric WIECZOREK – 4^{ème} adjoint

Fin de séance : 21h00

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 25 novembre 2024 à 20h30.

La secrétaire de séance,
Audrey PEQUIGNOT



Le maire,
Maryelle VIDAL

